

Exécutant - Chargé de chantier opérations non électriques

Habilitations : B0-BE Manœuvre / H0v

Contexte

Toute personne menant une activité pouvant présenter des risques de nature électrique doit y être autorisé par son employeur et avoir suivi une formation en adéquation avec l'environnement et les tâches menées. L'ensemble des préconisations de sécurité et des niveaux d'habilitations requis sont dictés par la norme NF C18-510. Le présent programme de formation s'inscrit dans le cadre de cette norme.

Objectifs pédagogiques : à l'issue de la formation, le participant sera capable :

- **D'énoncer** les risques d'accidents lors d'activité sur ou au voisinage de l'énergie électrique.
- **D'appliquer** les règles de sécurité concernant le personnel non électricien.
- **D'effectuer** des manœuvres
- **De transposer** les règles exposées dito dans le cadre de son activité.
- **D'adopter** une conduite pertinente tenir en cas d'accident d'origine électrique

Personnes concernées / Durée du stage

- Tout opérateur amené :
 - **A pratiquer ou à diriger** des opérations d'ordre non électriques dans des locaux réservés aux électriciens, ou au voisinage de pièces nues sous tension HT
 - **A effectuer** des manœuvres simples sur consigne spécifique.
 - **A accéder** sans surveillance à des locaux d'accès réservés aux électriciens.
- Il est conseillé de posséder des bases en matière de lecture et de compréhension du Français
- Accessibilité à une personne en situation de handicap : nous contacter pour précisions
- Nombre de stagiaires : maxi 12 personnes
- Durée du stage : 1 jours, soit 7h00 dont 2h de pratique / visite
- Horaires 9h / 17h00 (adaptables suivant contraintes de l'entreprise)
intégrant pauses de 15 mn matin et après-midi et 1h repas du midi
- Modalités : stage en Intra entreprise

Animation et évaluation

- Méthode interactive s'appuyant sur des exemples de situations réelles.
- Mise en œuvre pratique / visite pédagogique des installations 2h
- Mise en œuvre de moyens multimédia incluant des questionnements de découverte des contenus (construction interactive des connaissances), des animations graphiques et des vidéos démonstratives.
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage par questionnement oral récapitulatif.
- Validation finale des connaissances théorique par test QCM.
- Livret stagiaire illustré, remis à chaque participant.
- Nos formateurs sont équipés de PC et vidéo projecteur



Planification / inscription

- Planification : sur demande suivant vos souhaits et disponibilité formateur
- Inscription réputée valide à compter de la réception de la convention de formation signée
- Indicateurs de performance disponibles sur : www.diaxens.com/info-formation

Suivi

- Feuille d'émargement par ½ journée
- Feuille d'appréciation remplie par chaque stagiaire en fin de formation
- Fiche retour formateur dans le cas de remarques particulières
- Attestation de présence et de réussite aux tests théorique et pratique remise à l'employeur.

Conditions de réussite

- L'entreprise assure la mise à disposition des locaux afin de pouvoir procéder à une visite et une présentation des installations et des risques afférents.
- Les travaux pratiques se feront sur l'installation du client ou sur maquette en salle.
- Salle adaptée permettant la projection et tableau blanc
- Les stagiaires sont dégagés de toutes contraintes de production et se consacrent exclusivement à la formation, ils disposent de leurs EPI réglementaires.

Informations

- L'action de formation ne se valide pas par bloc, elle forme un ensemble indissociable
- Equivalence : L'habilitation BS inclut l'habilitation B0
- Débouchés : Le détenteur d'une habilitation pourra la faire valoir en cas de changement d'employeur sans pour autant que cela dédouane le nouvel employeur de l'émission d'une nouvelle habilitation.

Tarif et financement

Tarif sur devis en fonction de la localisation

Financement sur fonds propres de l'entreprise ou OPCO après accord préalable.

Contenu de la formation

1. Généralités :

Le risque électrique

- évaluation des risques et incidence sur le comportement
- contacts direct, indirect, court circuit
- règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique

Bases de la réglementation

- les personnes intervenantes, les niveaux d'habilitation
- les zones d'environnement
- les documents et procédures d'instructions associées
- lecture simple de schémas électriques

2. Technique appliquée :

- les grandeurs électriques, les domaines de tension
- les fonctions de l'appareillage, dispositifs de coupure et de séparation
- repérage des circuits et conducteurs
- verrouillage, manœuvre, condamnation
- matériel et équipement de sécurité
- choix des outils électriques portatifs à main

3. Secours :

- effets du courant sur le corps humain
- conduite à tenir en cas d'accident
- incendie dans une installation électrique

4. Opérations :

- missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- définir et mettre en place la zone de travail
- les limites de l'habilitation « 0 » (autorisation / interdits...)
- assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique
- les différents types de manœuvre
- documents afférents aux manœuvres,
- activité au voisinage de pièces nues sous tension en HT.
 - . évaluation des risques
 - . procédures à mettre en œuvre

5. Travaux pratiques :

- présentation des équipements électriques de l'entreprise :
installation HT / BT, comptage, armoires et installation électrique
- matérialisation de la notion de voisinage
- mise œuvre des moyens de protection
- réalisation de manœuvres BT / TBT
- revue des dangers inhérents aux installations